

311.A0 Techniques de sécurité incendie**Intensif - 311.22**

SESSION 5				PONDÉRATION			UNITÉS	PRÉALABLES
A		202 J40 MO	Principes chimiques appliqués à la sécurité incendie	2	1	1	1 1/3	
A		221 J41 MO	Plans de bâtiments, de sites et d'infrastructures urbaines	1	2	2	1 2/3	
A		311 301 MO	Interventions d'urgence I	1	4	2	2 1/3	
A		311 302 MO	Systèmes intégrés de protection incendie	3	3	2	2 2/3	
A		311 303 MO	Éthique et profession	3	0	2	1 2/3	
A		311 304 MO	Recherche et sauvetage de victimes en milieu urbain	1	3	1	1 2/3	
A		311 401 MO	Interventions d'urgence II	2	2	2	2	
A		311 402 MO	Interventions à titre de premier répondant I	2	2	2	2	
A		311 403 MO	Interventions particulières	3	2	2	2 1/3	
A		311 404 MO	Systèmes mécaniques et électriques	3	1	3	2 1/3	
A		311 405 MO	Structures de bâtiments complexes	3	0	2	1 2/3	

65 heures de travail par semaine

SESSION 6				PONDÉRATION			UNITÉS	PRÉALABLES
	H	109 J60 MO	Maintien de la condition physique en milieu professionnel	1	2	5	2 2/3	
	H	311 501 MO	Interventions d'urgence III	2	3	3	2 2/3	PA : 311 301 MO, 311 302 MO, 311 404 MO, 311 405 MO
	H	311 502 MO	Interventions auprès de la population	3	0	2	1 2/3	
	H	311 503 MO	Prévention incendie avancée	3	0	2	1 2/3	
	H	311 504 MO	Plans d'intervention et de sécurité incendie	3	0	2	1 2/3	PR : 221 J41 MO; CR : 412 J30 MO
	H	311 505 MO	Interventions avancées en présence de matières dangereuses	2	3	2	2 1/3	PR : 202 J40 MO
	H	311 601 MO	Éducation du public	4	0	2	2	CR : 311 502 MO
	H	311 602 MO	Sécurité civile	3	0	2	1 2/3	
	H	311 603 MO	Interventions à titre de premier répondant II	2	2	3	2 1/3	PA : 311 402 MO
	H	412 J30 MO	Logiciels courants et spécialisés en sécurité incendie	1	2	2	1 2/3	
	H	311 6YY MO	Interventions d'urgence IV	2	4	4	3 1/3	PA tous les cours de formation spécifique de la session 5. CR tous les cours de la formation spécifique de la session 6.

71 heures de travail par semaine**LÉGENDE**

Cours de la formation générale



Cours associé à l'épreuve synthèse. Pour y être admissible, vous devez avoir réussi ou être en voie de réussir tous les cours de la formation spécifique de votre programme et avoir réussi ou être en voie de réussir ou être en mesure de réussir tous vos cours de la formation générale à l'intérieur d'une session.

Cours exploratoire**Cours offert en tant que cours exploratoire pour la formation Tremplin DEC****PONDÉRATION**

Le premier chiffre de la pondération correspond au nombre d'heures de cours par semaine, le deuxième, au nombre d'heures pratiques (laboratoire, atelier, salle polyvalente, stage, etc.) et le troisième, au nombre d'heures de travail personnel que l'étudiante ou l'étudiant devra fournir chaque semaine.

UNITÉS

Mesure équivalant à 45 heures d'activités d'apprentissage

A : H

Cours offert à la session d'automne (A) et à la session d'hiver (H)

PA

Préalable absolu : avoir réussi ce cours avec une note finale de 60 % et plus

PR

Préalable relatif : avoir suivi ce cours et obtenu une note finale de 50 % et plus

CR

Corequis : avoir réussi ce cours ou le suivre en même temps